

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE DE SOINS AMBULATOIRES DE LA RIVIERA »

Siège ABIDJAN, COCODY, RIVIERA BONOUMIN, CITE  
SYNINFO, Lot 26, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/07/2025, et enregistrés au CEPICI le 22/07/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE DE SOINS  
AMBULATOIRES DE LA RIVIERA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :  
• CONSULTATION MEDECINE GENERALE ET  
SPECIALITES  
• CONSEILS MEDICAUX ET SOINS AMBULATOIRES  
Et pour la réalisation de l'objet social :  
- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, COCODY, RIVIERA BONOUMIN, CITE  
SYNINFO, Lot 26, Ilot 2

Dirigeant(s) M SILUE FOUIGNIGUE PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04272 du 01/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°53574/GTCA/RC/2025 du 01/09/2025

